

ENSEMBLE ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

MESURES ET CONSIGNES D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE APPLIQUÉES DANS LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX



CHAUFFAGE *Température moyenne à 19°C*

Le plan de sobriété énergétique fixe les températures moyennes suivantes pour les bâtiments municipaux (règlement national) :

Établissements recevant du public :

- ✓ Température en cas d'occupation des locaux : 19°C
- ✓ Température de réduit de nuit : 16°C
- ✓ Climatisation limitée à 26°C minimum.

Gymnases (aires de jeux) :

- ✓ Température en cas d'occupation des locaux : 16°C
- ✓ Température de réduit de nuit : 12°C

Petite Enfance et établissements pour personnes âgées :

- ✓ Température en cas d'occupation des locaux : 22°C
- ✓ Température de réduit de nuit : 16°C
- ✓ Climatisation à 26°C minimum.

- ✓ *Ne pas toucher les régulateurs ou programmeurs.*
- ✓ *Ne pas utiliser de chauffage d'appoint.*
- ✓ *Une porte fermée, c'est moins d'air frais !*
- ✓ *J'adapte mes vêtements à la température.*

1 degré en moins
=
7% d'énergie économisée



ÉCLAIRAGE *Extinction des lieux qu'il n'est pas nécessaire d'éclairer*

- ✓ J'éteins systématiquement la lumière en sortant d'une pièce.
- ✓ J'éteins l'éclairage lorsque la lumière naturelle le permet.
- ✓ J'éteins et/ou débranche les appareils électriques en partant.
- ✓ Extinction de l'éclairage public extérieur de 23h à 5h (selon les quartiers).

EAU CHAUDE *Éviter de laisser couler l'eau inutilement*

- ✓ J'utilise l'eau froide pour me laver les mains.
- ✓ J'économise l'eau chaude en maîtrisant le débit d'eau.

LA CONSOMMATION
D'EAU CHAUDE SANITAIRE REPRÉSENTE
ENVIRON 10 % DE LA CONSOMMATION
ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS.

*Je signale les incidents
ou dysfonctionnements des appareils
de chauffage, d'éclairage ou d'eau
que je constate :*
Services.Techniques@Ville-vizille.fr

Merci de votre participation et de votre compréhension